

REMISE CONJOINTE DE LA LEGION D'HONNEUR
à Madame Claude FINKELSTEIN et au Docteur Yvan HALIMI
par Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République
le 21 octobre 2009 à 18 h au Palais de l'Élysée

Mesdames et Messieurs, votre présence ici, quelle que soit la distinction que vous allez recevoir, est la marque d'une réussite remarquable. Vous êtes tous ici des français exceptionnels au sens le plus littéral du terme, des femmes et des hommes qui sortaient de l'ordinaire par vos talents, par vos mérites, par les services que vous avez rendus à nos concitoyens.

Par-dessus tout, le sens profond de votre présence, c'est que vos carrières, vos réussites sont autant de messages, de leçons d'espoir et de volonté pour toute la société française.

Discours de Monsieur le Président de la République pour Madame Claude FINKELSTEIN :

Claude FINKELSTEIN, toute votre vie vous avez voulu briser des tabous.

Elevée par votre mère, vous avez quitté l'école à 16 ans, vous vous êtes fait émanciper pour créer votre propre entreprise et vous devenez, à 19 ans, la plus jeune agent immobilier de France.

En 1990, vous souffrez d'une dépression, vous êtes soignée, vous apprenez à gérer la maladie. Vous entamez alors une reconversion professionnelle dans le conseil en gestion. Ce nouveau métier a joué un rôle, à côté des soins apportés par la psychiatrie, dans votre guérison.

Depuis lors vous avez fait de l'attention portée à la personne dont la santé mentale est atteinte, la cause de votre vie. C'est un combat extrêmement difficile à mener. Les maladies psychiatriques sont indicibles parce qu'elles sont tabou.

La psychiatrie n'est pas un monde très accessible. Les psychiatres sont sans doute les plus indépendants des médecins. Ils ont l'habitude de manier la parole pour soigner. Mais voir une ancienne malade comme vous, s'ériger devant eux, brandir les droits des patients et exprimer une volonté autonome, une volonté qui ne se résume pas au seul souhait de guérir, voilà qui a de quoi bousculer ce monde !

Votre action à la présidence de la Fédération Nationale des Associations des Usagers en Psychiatrie, je vous le dis, est essentielle.

En appliquant la notion de « droits des patients » à la psychiatrie, vous contribuez à rompre l'isolement de cette discipline par rapport aux autres spécialités médicales. Vous soulignez à quel point, en psychiatrie comme dans les autres disciplines, à une maladie, à un malade peut correspondre un traitement suivi d'une guérison. Il n'y a pas de fatalité et il n'y a pas de honte à être malade.

J'aimerais tellement qu'on comprenne la signification de ce que je dis : ça peut arriver à tout le monde, à tout le monde ! Et c'est scandaleux que des gens soient malades et qu'en plus, comme cela existait, chers amis, il y a encore quelques années pour les cancers, non seulement le malade souffrait mais en plus il devait s'en excuser, le cacher. C'est inadmissible et c'est le cas pour les maladies de ce domaine de la psychiatrie.

Avec le Docteur Yvan Halimi, ici présent, avec d'autres professionnels encore, vous donnez une image moderne de la psychiatrie. Soyez-en remerciée car une société avancée comme la nôtre doit promouvoir la santé mentale au travers d'une psychiatrie alliant recherche, qualité de soins, efficacité de la prise en charge des patients et attractivité des métiers pour les équipes soignantes.

Et j'ai été très heureux, il y a quelques semaines, de me rendre dans un hôpital psychiatrique . Premier Président de la République à y mettre les pieds ; comme si ce devait être une zone de non droit ! Il y a bien un lien entre ce que fait Bruno DUBOIS avec l'Alzheimer et ce que vous faites vous-même, c'est s'occuper de gens qui ont bien le droit que l'on s'en occupe.

Et mesdames et messieurs, ça peut arriver à tout le monde : d'être victime d'une dépression, de devoir avoir à faire à un médecin psychiatre. Tout ceci, la société française doit ouvrir les yeux et son cœur sur cette maladie. Et moi je suis très heureux de vous remettre dans quelques instants l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Ce qui ne veut pas dire que vous êtes facile, comme aucun de ceux qui sont ici d'ailleurs. Je ne suis pas sûr que je le sois non plus moi-même.

Après tout, quand on a des convictions et qu'on est engagé, on se bat pour celles-ci et tant mieux. Il y a tellement de gens qui se battent pour rien, qui ne se battent plus.

Discours de Monsieur le Président de la République pour le Docteur Yvan HALIMI :

Yvan Halimi, vous formez avec Claude Finkelstein, oserai-je le dire, un tandem, un tandem de choc pour représenter la psychiatrie française : elle le patient, vous le médecin, le Chef de service d'un centre hospitalier spécialisé, celui de la Roche-sur-Yon en Vendée.

Comme Claude Finkelstein, vous tenez un discours responsable sur la prise en charge de la santé mentale.

En 2000, vous avez rédigé avec elle, la charte des droits des patients hospitalisés en psychiatrie. Vous avez été l'un des premiers à exprimer l'idée que la psychiatrie devait se préoccuper de sécurité : la sécurité des malades, la sécurité des médecins, la sécurité des soignants, la sécurité de la société, de la population.

Ensuite, je veux tenir ce double discours, vous le comprenez. Quand on voit les films et les images de la façon avec laquelle, il y a quelques décennies, ces malheureux malades étaient traités, ça fait honte et en même temps ça fait peur. La nécessité qu'a notre humanité d'évoluer vers davantage d'ouverture.

Alors, il n'y a pas de place pour moi pour l'angélisme mais il n'y a pas de place non plus pour le fatalisme. Il y a des patients potentiellement dangereux en psychiatrie et leur prise en charge doit être adaptée. J'ai en charge la sécurité de la société. Il n'y a aucune fatalité à ce que les patients passent à l'acte et fassent du tort à eux-mêmes et aux autres, il n'y a aucune fatalité à ce que les patients ne guérissent pas.

Cher Yvan Halimi, vous avez compris cela depuis longtemps, votre voix compte dans le débat public sur la psychiatrie. Votre voix s'est faite entendre au printemps dernier lors des discussions sur la loi Hôpital. Vous n'étiez pas d'accord avec toutes les dispositions de notre loi mais vous étiez là, marquant de votre présence l'appartenance des établissements psychiatriques à la communauté hospitalière du pays.

La psychiatrie se définit parfois comme une discipline à la spécificité irréductible mais comme les autres composantes du système de santé, elle doit s'adapter dans un environnement en mutation. Et d'ailleurs, le fait qu'on puisse débattre, c'est déjà une grande nouveauté. Il y a peu de temps, le seul fait d'émettre une idée nouvelle était en soi un tabou.

Et soyez remercié d'avoir permis ces échanges.